

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

12/10/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT :

S013C326

(9) RAISON SOCIALE :

CTA DES ESTROUBLANS

(3) COORDONNÉES:

20 AVENUE DE LONDRES ZI LES ESTROUBLANS

13127 VITROLLES Tél: 04.42.79.64.33

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT :

013C1506

SIGNATURE:

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation FM-890-MA (F) 05/09/2025

Date de 1^{ère} mise en circulation 19/12/2019

Marque

Désignation commerciale

RENAULT

KOLEOS

M1

(1) N° dans la série du type (VIN)

VF1RZG00163332847

(5) Catégorie internationale

Genre VP

Type/CNIT

Énergie

M10RENVPA529410

GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

057686

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

DATE :

(3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

13/10/2025

25103995

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances mineures :

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, AVD

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018: 22/12/2023: 46439 km



MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AVANT ARRIERE G D Ripage (-8 à +8 m/km): -4.4 m/km

4 %

Dissymétrie suspension (≤ 30%) : 2 %

Forces verticales: 1093 daN 726 daN

Frein de service

Forces de freinage : 418 daN

382 daN 266 daN 275 daN Déséquilibre (<20%) · 9 %

Forces de freinage (efficacité): 418 daN 382 daN 266 daN 275 daN Taux d'efficacité global (≥58 %):73 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 23 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées (0.19 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -2.3 % -2.0 % Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -4.0 % -40%